



CONFÉRENCE SUR LE THÈME

**ENJEUX DES POLITIQUES FISCALES
DANS LA TRANSFORMATION
ÉCONOMIQUE DE L'AFRIQUE
À L'HORIZON 2025**

23-24 Novembre 2015
Casablanca Hyatt Regency

RAPPORT FINAL

SOMMAIRE

- I. Le cycle de conférences « Africa2025 »**
- II. La 1^{ère} édition « ENJEUX DES POLITIQUES FISCALES DANS LA TRANSFORMATION ECONOMIQUE DE L'AFRIQUE A L'HORIZON 2025 »**
- III. Fiche technique**
- IV. Synthèse des débats**
- V. Outils de communication**
- VI. Intervenants**
- VII. Participants**
- VIII. Programme de la 1^{ère} édition.**
- IX. Rencontres One to One**
- X. Cérémonie d'ouverture**
- XI. Les panels :**
 - a) Panel 1
 - b) Panel 2
 - c) Panel 3
 - d) Panel 4
- XII. Présentation de la version française du livre du Dr LAFFER**
- XIII. Cérémonie de clôture**
- XIV. Annexes**
 - a) Liste intégrale des participants
 - b) Discours d'ouverture du Dr Arhur B. LAFFER (version révisée)

I- LE CYCLE DE CONFERENCES « AFRICA2025 » :

L'Afrique a connu depuis le début du millénaire une croissance économique formidable, jamais enregistrée dans les annales économiques du continent.

Ces progrès ont commencé à changer le discours sur l'Afrique qui est maintenant de plus en plus axé sur « l'émergence économique » ou la « transformation économique ». Le thème « Africa Rising » est repris à travers le continent et au-delà dans presque toutes les manifestations d'envergure continentale.

Plusieurs pays d'Afrique ont défini des « Visions » gouvernementales de développement économique et social qui promettent l'émergence à un horizon de 10, 20 voire 30 ans.

Pour leur part, la Banque Africaine de Développement, la Commission des Nations Unies pour l'Afrique et l'Union Africaine ont défini, au plan continental, un « Agenda 2063 » pour une transformation de l'Afrique.

Le patronat dans l'ensemble des pays du continent a un rôle à jouer pour assurer l'émergence. Il est, par conséquent, pleinement associé à la réflexion sur la mobilisation des ressources internes pour le financement des programmes de l'Etat.

Pour faciliter le partage d'expériences et susciter le débat, AllAfrica Global Media et Casablanca Media Partners, lancent un cycle de conférence intitulé « AFRICA 2025 » sur les stratégies économiques et sociales en vue d'accélérer l'émergence des pays africains.

II- La 1ère édition « ENJEUX DES POLITIQUES FISCALES DANS LA TRANSFORMATION ECONOMIQUE DE L’AFRIQUE A L’HORIZON 2025 » :

Le développement économique du continent africain, un thème désormais récurrent surtout en cette période de crises, d’insécurité et de phénomènes migratoires multiples qui nécessite un débat franc et constructif. Cependant tous les observateurs s’entendent pour affirmer que ce continent représente un potentiel de croissance et de développement économique important.

En effet, en dépit du ralentissement de l’économie mondiale, l’Afrique avec un taux de croissance du PIB de 5,2%, poursuit discrètement mais progressivement son émergence.

A ce titre, les grandes orientations en matière de politiques fiscales vont jouer un rôle fondamental dans la transformation économique de l’Afrique à moyen et long terme.

III- FICHE TECHNIQUE DE LA CONFERENCE :

TITRE DE LA CONFERENCE	ENJEUX DES POLITIQUES FISCALES DANS LA TRANSFORMATION ECONOMIQUE DE L’AFRIQUE A L’HORIZON 2025
DATE	23 et 24 novembre 2015
LIEU	Hôtel Hyatt Regency – Casablanca
INTERVENANTS	25 intervenants marocains et étrangers, spécialistes des politiques fiscales, du secteur informel et de la sécurité.
PARTICIPANTS	178 participants : Hauts fonctionnaires marocains et étrangers, Economistes, Experts, Chefs d’entreprises, Universitaires, Journalistes, ...
JOURNALISTES	31 journalistes marocains et étrangers (TV, radio, presse écrite et web)
SITE WEB	www.africa2025.com

IV- SYNTHÈSE DES DÉBATS :

Franc succès pour la 1^{ère} édition d'« AFRICA 2025 »

Cycles de conférences sur les stratégies économiques et sociales pour accélérer la croissance et l'émergence des pays africains

« L'Afrique doit faire confiance à l'expertise africaine pour sa transformation économique et son développement humain »

Mostapha MELLOUK et Amadou MAHTAR BA, organisateurs d'AFRICA 2025

L'Afrique notre richesse, notre avenir, notre responsabilité...

Depuis le début du millénaire, l'Afrique est l'une des régions à la plus forte croissance économique. Elle a connu cette dernière décennie une croissance dépassant 5% par an pour l'ensemble du continent.

Plusieurs pays d'Afrique ont défini des politiques de développement économique et social qui promettent l'émergence à un horizon de 10, 20 voire 30 ans.

La Banque Africaine de Développement, la Commission des Nations-Unies pour l'Afrique et l'Union Africaine ont défini un « Agenda 2063 » pour une transformation de l'Afrique.

C'est dans cet esprit qu'est lancé « AFRICA 2025 »...

Quelle vision, quelle politique économique, quel rééquilibrage social, quelle sécurité, quels enjeux culturels, quel modèle de société pour notre Afrique d'ici 2025, voilà en somme les axes de réflexions qu'alimentera **AFRICA 2025** nouveau think tank pour une Afrique qui pilote son développement et qui fait de la création de richesse un enjeu de développement humain. Organisé par Casa Media Partners et AllAfrica Global Media, **AFRICA 2025** se présente comme un cycle de conférences sur les stratégies économiques et sociales pour accélérer l'émergence des pays africains dans les dix prochaines années.

La fiscalité au cœur de la 1^{ère} édition d'AFRICA 2025 à Casablanca...

Autour du thème « **enjeux des politiques fiscales dans la transformation de l'Afrique à l'horizon 2025** », cette première rencontre d'**AFRICA 2025** s'est tenue, en présence du Wali de la Région du Grand Casablanca Settati, **Khalid Safir**, les 23 et 24 novembre 2015 au **Casablanca** Hyatt Regency avec la participation de plus de 200 professionnels des secteurs publics et privés des pays de l'**UEMOA**, l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine et leurs collègues marocains.

A l'ouverture des travaux, le Ministre de l'Economie et des Finances du Maroc, **Mohamed Boussaid**, par la voix du Directeur Général des Impôts, **Omar Faraj**, a indiqué que : « Cette transformation est le résultat d'une forte volonté politique des dirigeants africains qui ont initié des réformes courageuses et lancé des programmes d'investissement ambitieux pour combler les déficits en infrastructures sociales et économiques. Pour **la réussite de cette**

transformation, il est une évidence que la politique fiscale est un levier majeur et déterminant.» Et ajouté que « Le modèle de politique fiscale au Maroc a toujours cherché à prendre en compte la relation entre **la baisse de la pression fiscale et l'incitation à l'épargne et l'investissement.** C'est dans ce sens que le Maroc a procédé progressivement à l'allègement du taux d'impôts sur les sociétés de 45% à 30% et du taux marginal de l'impôt sur le revenu de 52% à 38%. [...] Mais **l'économie informelle pèse considérablement sur l'attractivité de notre climat des affaires et menace aujourd'hui notre compétitivité économique.** Le Maroc est préoccupé par ce phénomène très répandu sur le continent africain. »

Au programme de la première édition d'AFRICA 2025 des panels de qualité et des recommandations...

L'impact des politiques fiscales sur le développement des entreprises, la pression fiscale et le développement du secteur informel, les stratégies à déployer pour optimiser la fiscalité nationale, la lutte contre la fraude, le commerce illicite, le banditisme, le terrorisme et l'insécurité en Afrique étaient au centre des discussions de ces deux jours.

Le point marquant des panels tient au caractère commun d'un grand nombre de problématiques reconnues et de recommandations manifestées par les différents pays représentés, à savoir :

- **Simplifier les lois et règles en matière fiscale** pour une meilleure lisibilité pour l'entreprise, pour lutter contre la fraude et intégrer des entreprises dans le secteur formel ;
- **Elargir l'assiette fiscale en appliquant des taux bas**, reprenant ainsi la recommandation du Dr Laffer, ancien conseiller économique de Ronald Reagan. La Flat tax ou impôt à taux bas (entre 25 et 30%) est une manifestation de l'harmonisation préconisée par l'UEMOA auprès de ses Etats membres ;
- **Généraliser les systèmes d'informations** pour plus de transparence ;
- **Renforcer les moyens et des méthodes de contrôle** et **pénaliser les infractions liées au commerce illicite** et aux bandes organisées ;
- **Encourager l'ouverture des administrations fiscales à la discussion avec les opérateurs économiques.** C'est un vrai pas non seulement vers une meilleure compréhension et application de la fiscalité et aussi vers une confiance plus marquée entre l'administration et les contribuables. Rappelons que la défiance à l'égard des administrations est une des causes de prolifération des activités informelles ;
- **Développer le civisme fiscal** élément clé de la réussite de la transformation des économies africaines et des réformes fiscales qui leur sont liées.
- **Renforcer les politiques publiques visant à régulariser l'activité économique informelle** et ouvrir des discussions avec les acteurs de l'informel notant qu'en Afrique, le poids de ce secteur, sa réalité aussi bien sociologique qu'économique en fait peut être un élément avec lequel compter et sur lequel s'appuyer pour permettre le développement des économies visant l'émergence.

Il est apparu que la définition de l'informel demeure difficile à appréhender. De la micro-entreprise faisant vivre essentiellement son promoteur et sa famille à l'entreprise fraudant sciemment tout ou partie des règles sociales, fiscales et juridiques applicables en passant par

l'entreprise exerçant des activités illicites, les réalités sont très diversifiées. Le contexte sécuritaire actuel démontre, hélas, que les problématiques liées à l'informel délictueux ont des répercussions bien plus larges que celles de l'insuffisance des recettes fiscales ou celles de la baisse de compétitivité des entreprises.

Sans oublier les zones de développement de l'insécurité en Afrique...

L'insécurité et l'instabilité restent préoccupantes dans le Sahel. Cette zone demeure sous hautes pressions de l'action combinée des mouvements djihadistes et des trafiquants en tous genres : cigarettes, armes, drogues, pétroles, humains... Les spécialistes de la région ont confirmé le lien entre informel et commerce illicite d'une part et activités terroristes d'autre part : trocs, mêmes routes empruntées, mêmes individus, groupes impliqués... Pour eux, la situation en Libye est la plus inquiétante et devrait être surveillée de près dans les mois et années à venir. A cet égard, face à des criminels de la plus haute dangerosité, la coopération se doit non plus seulement concerner des acteurs nationaux mais également tous les acteurs de la région dans l'ensemble des pays de l'Afrique de l'Ouest et du Nord.

Objectif : réformes structurelles...

En guise de conclusion, il est apparu clairement que les réformes fiscales dont l'Afrique a besoin ne sont pas des réformes isolées ou sectorielles. Au contraire, il s'agit de concevoir et mettre en œuvre des réformes structurelles dépassant le simple cadre de la fiscalité au sens strict. La question du consentement de l'impôt et de l'éducation a été prégnante dans les propos de nombreux intervenants. En ce sens, le développement du civisme notamment fiscal a été unanime. Un regard différent a été porté sur le secteur de l'informel. Ce n'est plus seulement la conjonction des personnes mal informées ou fraudant massivement les règles communes. Ce n'est plus seulement une menace grave pour la santé publique ou la sécurité des personnes à travers les contrefaçons et autres produits de contrebande. C'est aussi une mode d'intégration dans l'économie et un mode d'expression de la créativité entrepreneuriale. Sans pour autant encourager le développement de l'informel, il peut être aussi intéressant de l'envisager de manière constructive et inclusive plus que de manière stigmatisante et excluante. En la matière, comme en matière de fiscalité, il ne faut jamais oublier qu'avant tout, derrière ces notions souvent abstraites et immatérielles, il y a des hommes et des femmes.

Africa 2025 c'est aussi, des intervenants de renom :

Omar FARAJ, Directeur Général des Impôts, Maroc, **Mamadou FALL KANE**, Conseiller Économique et Financier du Président de la République du Sénégal, **Abdallah BOUREIMA**, Commissaire chargé des Politiques économiques et de la fiscalité UEMOA et ancien ministre de l'Economie et des Finances, Niger, **Yacine Diama FAL**, Représentante Résidente, Banque Africaine de Développement, **Dr. Arthur B. Laffer**, ancien Conseiller Economique de Ronald Reagan et auteur de la courbe de Laffer, **Mustapha Aman**, Directeur Régional des Impôts de Casablanca, **Abarchi FATI**, Directrice Générale des Impôts, Niger, **Pacome MONDON**, Expert Fiscal, Président de MONDON CONSEIL INTERNATIONAL, Côte d'Ivoire, **Bassirou Samba NIASSE**, Directeur Général Adjoint des Impôts et des Domaines, Sénégal, **Abdelkader BOUKHRISS**, Président Commission fiscalité CGEM, Maroc, **Maitre Amadou Moustapha**

NDIAYE, Vice-Président du Conseil National du Patronat du Sénégal, **Rajaa MEJJATI ALAMI**, Economiste sociologue spécialiste de l'économie informelle, **Zouheir CHORFI**, Directeur Général des Douanes et impôts Indirects, Maroc, **Colonel Major Issa COULIBALY**, Directeur Général des Douanes, Côte d'Ivoire, **Moctar Kettani DOUCOURE**, Directeur Général Adjoint des Douanes, Sénégal, **Mor Talla KANE**, économiste-CNES, Expert spécialiste du secteur informel, **Mohamed KABBAJ**, Président Club Marocain de la fiscalité, Maroc, **Dialigue Ba**, Fiscaliste, Conseiller technique du Ministre de l'Economie et des Finances du Sénégal, **Habasso TRAROE**, Chef de la division fiscalité locale UEMOA, Burkina Faso, **Professeur Mohamed BERRADA**, Economiste Ancien Ministre de l'Economie et des Finances, Maroc, **Omer GNEBA**, Conseiller Spécial du Directeur Général Des Impôts - Côte d'Ivoire, **Général Marc FOUCAUD**, ancien patron de l'opération Serval au Mali, **Alain Juillet**, ancien Directeur du Renseignement à la DGSE et Président de l'Académie de l'Intelligence Economique, France, et **Abdou Khadre Dieylani NIANG**, Directeur de la Réglementation et Coopération Internationale, Sénégal.

Des partenaires d'exception...

Le Ministère de l'Economie et des Finances du Royaume du Maroc, l'Institut Laffer, le Club Marocain de la Fiscalité, le Groupe Akwa, Intégra Africa, le Plan Sénégal Emergent.

Des organisateurs africains de renom...

Mustapha MELLOUK, président de Casablanca Media Partners et **Amadou MAHTAR BA**, président d'AllAfrica Global Media souhaitent à travers **AFRICA 2025** initier les débats, renforcer les échanges entre décideurs africains et leurs permettre de partager leurs expériences et leurs meilleures pratiques.

Le prochain rendez-vous d'AFRICA 2025 a, d'ores et déjà, été donné en 2016 pour continuer le dialogue et évaluer le chemin parcouru !

Plus d'informations sur www.africa2025.com

V- OUTILS DE COMMUNICATION :



Salle des conférences



Desks d'accueil



Accueil des participants



Quelques panélistes



Dossiers participants



Chevalet Accueil



**Dossier participants
(Badge, Bloc-notes,
stylo, programme)**



**Accueil des
intervenants étrangers
à l'aéroport**

VI- INTERVENANTS :



MOSTAPHA MELLOUK
PRÉSIDENT, CASABLANCA MEDIA PARTNERS – **MAROC**
« Africa2025, nouveau think-tank pour une Afrique qui pilote son développement »



AMADOU MAHTAR BA
PRÉSIDENT, ALLAFRICA GLOBAL MEDIA – **SENEGAL**
« Cette première conférence s'inscrit dans une dynamique que nous amorçons et que nous espérons va se poursuivre »



DR. ARTHUR B. LAFFER
ANCIEN CONSEILLER ECONOMIQUE DE RONALD REAGAN ET AUTEUR DE LA COURBE
DE LAFFER – **USA**
« Economics is all about incentives »



OMAR FARAJ
DIRECTEUR GENERAL DES IMPOTS – **MAROC**
« Pour la réussite de cette transformation, il est évident que la politique fiscale est un levier majeur et déterminant »



MAMADOU FALL KANE
CONSEILLER ECONOMIQUE ET FINANCIER DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU – **SENEGAL**
« La transformation économique de l'Afrique doit être fondée essentiellement sur des ressources financières mobilisées à l'intérieur des pays »



AMADOU MOUSTAPHA NDIAYE
VICE PRÉSIDENT DU CONSEIL NATIONAL DU PATRONAT DU SÉNÉGAL
« En matière de fiscalité, nous déplorons l'absence de stabilité »



Rajaa MEJJATI ALAMI
ÉCONOMISTE SOCIOLOGUE SPÉCIALISTE DE L'ÉCONOMIE INFORMELLE - **MAROC**
« Il est temps d'organiser des assises autour du secteur informel »



Zouheir CHORFI
DIRECTEUR GÉNÉRAL DES DOUANES ET IMPÔTS INDIRECTS – **MAROC**
« L'informet est une réalité économique complexe qui soulève un certain nombre de défis pour les puissances publiques »



Colonel Major Issa COULIBALY
DIRECTEUR GÉNÉRAL DES DOUANES - **CÔTE D'IVOIRE**
« Il faut essayer d'accompagner les citoyens tombés dans l'informel et les amener à en sortir en les encourageant à former des groupements d'intérêt économique »



Moctar Kettani DOUCOURE
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT DES DOUANES – **SÉNÉGAL**

« Il faut d'abord assainir l'environnement des affaires pour pouvoir mettre en place une politique fiscale viable »



ABDALLAH BOUREIMA
COMMISSAIRE CHARGE DES POLITIQUES ECONOMIQUES ET DE LA FISCALITE - **UEMOA**

« La pression fiscale est mal répartie aussi bien parmi les contribuables qu'au niveau des secteurs économiques »



YACINE DIAMA. FAL
REPRESENTANTE RESIDENTE, BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT - **MAROC**

« La politique fiscale est le moyen le plus durable pour générer des recettes et réduire la dépendance aux aides extérieures »



ABDOU SOULAY DIOP
ASSOCIE CABINET MAZARS- **MAROC**

« Les entreprises insistent pour que la pression fiscale diminue »



MOSTAPHA AMAN
DIRECTEUR REGIONAL DES IMPOTS DE CASABLANCA – **MAROC**

« J'attends de cette rencontre de se pencher sur les aspects liés à l'investissement, à la création de l'emploi, à la promotion de l'entreprise, ... »



PACOME MONDON
EXPERT FISCAL, PRESIDENT MONDON CONSEIL INTERNATIONAL - **CÔTE D'IVOIRE**

« L'Etat ivoirien vient d'appliquer une loi pour une affectation spéciale d'une partie des ressources fiscales au remboursement du crédit de TVA »



Mor Talla KANE
ÉCONOMISTE-CNES, EXPERT SPÉCIALISTE DU SECTEUR INFORMEL – **SÉNÉGAL**

« ... puisque le secteur informel rime avec concurrence déloyale, nous ne pouvons pas faire appel à l'investissement étranger ... »



MOHAMED KABBAJ
PRÉSIDENT CLUB MAROCAIN DE LA FISCALITÉ – **MAROC**

« Il faut rendre la législation lisible et accessible »



Dialigue BA
FISCALISTE, CONSEILLER TECHNIQUE DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
SÉNÉGAL

« Pour la fiscalité nationale, l'enjeu est de sécuriser les recettes fiscales »



HABASSO TRAORÉ

CHEF DE LA DIVISION FISCALITÉ LOCALE - **UEMOA**

« Il faut que les efforts des pays de l'UEMOA soient conjugués ensemble »



Mohamed BERRADA

ÉCONOMISTE ET ANCIEN MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES – **MAROC**

« Les recettes fiscales dépendent de la croissance qui dépend elle-même de l'investissement ... le focus doit être orienté vers les politiques économiques et non vers les politiques fiscales »



OMER GNEBA

CONSEILLER SPÉCIAL DU DIRECTEUR GENERAL DES IMPÔTS - **CÔTE D'IVOIRE**

« ... dans une vision à long terme, nous avons pensé à cibler les élèves du primaire, qui seront les contribuables de demain, pour leur expliquer et inculquer le civisme fiscal »



Général Marc FOUCAUD

ANCIEN PATRON DE L'OPÉRATION SERVAL AU MALI

« Aucun pays de l'Afrique de l'Ouest ou l'Afrique du Nord ne doit et ne peut se croire à l'abri de la menace terroriste »



BASSIROU SAMBA NIASSE

DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DES IMPOTS ET DES DOMAINES – **SENEGAL**

« Pour les établissements publics, quand l'exonération tarde à arriver, l'ajustement naturel se fait au niveau de la fiscalité, ce qui engendre un engorgement de la dette fiscale »



Alain JUILLET

ANCIEN DIRECTEUR DU RENSEIGNEMENT A LA DGSE ET PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE DE L'INTELLIGENCE ECONOMIQUE - **FRANCE**

« Dans un pays instable, la fiscalité s'exerce mal et les trafics illicites se développent »



ABDELKADER BOUKHRISS

PRESIDENT COMMISSION FISCALITE – **CGEM - MAROC**

« Il faudrait que l'Etat décline une stratégie fiscale. Cela donne de la visibilité et de la stabilité au secteur privé »



ABDOU KHADRE DIEYLANI NIANG

DIRECTEUR DE LA RÈGLEMENTATION ET DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE – **SÉNÉGAL**

« Contre le terrorisme, l'Administration Douanière doit prendre plusieurs mesures notamment en matière du développement du Renseignement sous toutes ses formes »

VII- PARTICIPANTS :

CATEGORIES	NOMBRE DE PARTICIPANTS
AUTORITES LOCALES, ADMINISTRATIONS PUBLIQUE, OFFICIELS	29
AUTRES PARTICIPANTS - MAROC	66
PARTICIPANTS HORS MAROC	36
ORGANISATEURS	16
JOURNALISTES	31
TOTAL PARTICIPANTS	178

VIII- PROGRAMME :



CONFÉRENCE SUR LE THÈME
**ENJEUX DES POLITIQUES FISCALES
DANS LA TRANSFORMATION
ÉCONOMIQUE DE L'AFRIQUE
À L'HORIZON 2025**

23-24 Novembre 2015 - Casablanca Hyatt Regency

Programme

LUNDI 23 NOVEMBRE 2015

8h30 : Accueil / café

9h00 : Cérémonie d'ouverture

Mot de bienvenue et présentation du programme :

- **Mostapha MELLOUK** : Président, Casablanca Media Partners
- **Amadou MAHTAR BA** : Président, AllAfrica Global Media

Intervenants officiels

- **Omar FARAJ**, Directeur Général des Impôts, Maroc
- **Mamadou FALL KANE**, Conseiller Économique et Financier du Président de la République du Sénégal
- **Abdallah BOUREIMA**, Commissaire chargé des Politiques économiques et de la fiscalité, UEMOA
- **Yacine D. FALL**, Représentante Résidente, Banque Africaine de Développement

10h00 : Keynote Speaker : **Dr. Arthur B. Laffer**, ancien Conseiller Économique de Ronald Reagan et auteur de la courbe de Laffer

Les politiques fiscales, levier stratégique pour accélérer la croissance et assurer l'émergence en Afrique.

11h00 : Panel 1 - Impact des politiques fiscales sur le développement des entreprises

- Modèles de politiques fiscales et conséquences des politiques à forte pression fiscale sur la croissance.

Intervenants

- **Abdou Soulay DIOP**, Associé Cabinet Mazars
- **Mustapha AMAN**, Directeur Régional des Impôts de Casablanca
- **Omer GNEBA**, Conseiller Spécial du Directeur Général des Impôts
- **Pacome MONDON**, Expert Fiscal, Président MONDON CONSEIL INTERNATIONAL
- **Bassirou Samba NIASSE**, Directeur Général Adjoint des Impôts et des Domaines, Sénégal
- **Abdelkader BOUKHRISS**, Président Commission Fiscalité-CGEM, Maroc
- **Maitre Amadou Moustapha NDIAYE**, Vice Président du Conseil National du Patronat du Sénégal

12h30 : Déjeuner

14h30 : Panel 2 - Pression fiscale et développement du secteur informel

- Un espace d'apprentissage de l'activité économique
- une réponse au déficit de création d'emplois et un réajustement naturel entre l'offre et la demande
- Une production nationale en dehors des réglementations et une normalisation de la contrebande.

Intervenants

- **Rajaa MEJJATI ALAMI**, Economiste sociologue spécialiste de l'économie informelle
- **Zouheir CHORFI**, Directeur Général des Douanes et Impôts Indirects, Maroc
- **Colonel Major Issa COULIBALY**, Directeur Général des Douanes, Côte d'Ivoire
- **Moctar Kettani DOUCOURE**, Directeur Général Adjoint des Douanes, Sénégal
- **Mor Talla KANE**, Economiste-CNES, Expert spécialiste du secteur informel

www.africa2025.com



CONFÉRENCE SUR LE THÈME
**ENJEUX DES POLITIQUES FISCALES
DANS LA TRANSFORMATION
ÉCONOMIQUE DE L'AFRIQUE
À L'HORIZON 2025**

23-24 Novembre 2015 - Casablanca Hyatt Regency

16h00-17h30 : Panel 3 – Quelles stratégies pour optimiser la fiscalité nationale ?

- Équilibre entre pression fiscale et croissance.
- Renforcement des politiques publiques visant à régulariser l'activité économique informelle.
- Généralisation des systèmes d'informations pour plus de transparence.
- Renforcement des moyens et des méthodes de contrôle.
- Pénalisation des infractions liées au commerce illicite et aux bandes organisées.

Intervenants

- **Mohamed KABBAJ**, Président Club Marocain de la Fiscalité, Maroc
- **Dialigue BA**, Fiscaliste, Conseiller Technique du Ministre de l'Économie et des Finances du Sénégal
- **Habasso TRAORÉ**, Chef de la division fiscalité locale, UEMOA
- **Professeur Mohamed BERRADA**, Économiste Ancien Ministre de l'économie et des Finances, Maroc

17h30 – 18h30 : Présentation du livre Dr. Arthur B. Laffer

- Lancement de la version française du livre Dr. Arthur B. Laffer :
" Manuel sur la taxation du tabac : Théorie et Pratique ".

MARDI 24 NOVEMBRE 2015

9h30 : Accueil / café

10h00 - 12h00 : Panel 4 – Le commerce illicite et l'insécurité en Afrique

- Cartographie de l'informel et zones de développement de l'insécurité.
- Comment l'informel et le commerce illicite financent-ils le banditisme et le terrorisme ?

Intervenants

- **Général Marc-FOUCAUD**, ancien patron de l'Opération Serval au Mali
- **Alain JUILLET**, ancien Directeur Général de la DGSE et Président de l'Académie de l'Intelligence Economique
- **Abdou Khadre Dieylani NIANG** Directeur de la Réglementation et de la Coopération Internationale, Sénégal

12h00 - 13h00 : Cérémonie de clôture

- Rapports de synthèse et recommandations.
- Mot de Clôture et remerciements.

13 h00 : Déjeuner de clôture

IX- RENCONTRES ONE TO ONE:



**Dr. LAFFER en compagnie de Mr
Noureddine BENSOUDA, Trésorier
Général du Royaume**



**Dr. LAFFER en compagnie de Mme
Yacine Diama FAL, Représentante
Résidente de la BAD au Maroc**



**Dr. LAFFER en compagnie de Mr
Mohamed KABBAJ, Président du
Club Marocain de la Fiscalité**



**Mr. Khalid SAFIR, Wali de la Région Casablanca-
Settat (au milieu) en compagnie du Général Marc
FOUCAUD (à gauche) et Mr Alain JUILLET ancien
Directeur du Renseignement à la DGSE (à droite)**

X- CEREMONIE D'OUVERTURE :

Modérateurs	• Mr Amadou Mahtar BA • Mr Mostapha MELLOUK
Intervenants	• Mr Omar FARAJ, Directeur Général des Impôts - MAROC • Mr Mamadou FALL KANE, Conseiller Economique et Financier du Président de La République du SENEGAL • Mr Abdallah BOUREIMA, Commissaire Chargé des Politiques Economiques et de la Fiscalité - UEMOA • Mme Yacine Diama FAL, Représentante Résidente, Banque Africaine de Développement - MAROC



Cérémonie d'ouverture



Amadou Mahtar BA – Président
AllAfrica Global Media



Omar FARAJ, Directeur
Général des Impôts - Maroc



Mostapha MELLOUK – Président
Casablanca Media Partners



Mamadou Fall KANE, Conseiller
Economique et Financier du Président
de la République du Sénégal



Abdallah BOUREIMA, Commissaire
Chargé des Politiques Economiques et
de La Fiscalité, UEMOA



Yacine Diama FAL, Représentante
Résidente, Banque Africaine de
Développement,
Maroc



Arthur B. LAFFER, Economiste et
ancien Conseiller Economique de
Ronald REAGAN,
USA

La cérémonie d'ouverture présentée conjointement par MM Amadou Mahtar BA (Président d'AllAfrica Global Media) et Mostapha MELLOUK (Président de Casablanca Media Partners), a été marquée par la lecture de la lettre de Mr Mohamed BOUSSAID ministre de l'Economie et des Finances du Maroc, par Mr Omar FARAJ Directeur Général des Impôts-Maroc.

Synthèse – Allocution de Mr BOUSSAID :

Mr BOUSSAID a mis en avant l'expérience marocaine en matière de réforme fiscale. En effet, depuis 1984, le Maroc a commencé à adapter son système fiscal aux contraintes économiques et sociales exprimées par les opérateurs économiques et les contribuables particuliers.

Ces réformes ont ainsi permis de réduire progressivement le taux de l'impôt sur les Sociétés de 45% à 30% et le taux marginal de l'impôt sur les revenus de 52% à 38%.

Ces mesures fiscales ont pour objectif de :

- Stimuler l'investissement productif, les flux des investissements directs étrangers et la croissance économique,
- Dissuader les entités économiques de toutes mesures liées à la fraude, à l'évasion ou à l'informel.

Synthèse – Allocution de Mr FALL KANE :

Mr Mamadou Fall KANE, Conseiller Economique et Financier du Président de la République du Sénégal a mis en avant les efforts du Sénégal en matière de politique fiscale.

Le Sénégal avait ainsi mis en œuvre un Plan de Développement Stratégique de l'Administration Fiscale (PDSAF 2008-2012) décliné en Contrat de Performance (CP 2009-2011). Ces mesures ont permis au Sénégal, entre autres, d'adopter un nouveau Code Général des Impôts entré en vigueur le 1er janvier 2013.

Résultat : la réalisation d'un taux moyen de pression fiscale de 18,6% sur la période 2009-2013 (le taux le plus élevé de l'UEMOA), avec des glissements annuels allant jusqu'à plus de 10%. En 2015, le taux de pression fiscale est attendu à 19,2%. Ce qui a permis aujourd'hui d'arriver à 60% de mobilisation des ressources intérieures dans notre budget consolidé d'investissement.

Mr KANE a clôturé en précisant que la transformation économique de l'Afrique doit être fondée principalement sur des ressources financières internes aux pays avant de compter sur des ressources extérieures.

Synthèse – Allocution de Mr BOUREIMA :

Depuis 1998, un vaste programme de réforme et d'harmonisation des législations fiscales nationales a été lancé par l'UEMOA. Ce chantier a 3 objectifs :

- La création d'une union douanière (*un régime de libre échange, un tarif extérieur commun, une politique commerciale commune*).
- L'harmonisation du régime de la fiscalité intérieure.
- L'amélioration sensible du potentiel fiscal de l'Union.

Des études réalisées récemment par les pays membres de l'UEMOA convergent vers le constat de la faiblesse de la pression fiscale au sein de la plupart des Etats membres. Il a été également noté que la

pression fiscale est mal répartie aussi bien parmi les contribuables qu'au niveau des secteurs économiques.

L'adoption des Objectifs de Développement Durable par les Nations Unies en septembre 2015 vient rappeler la nécessité de disposer de financement propres, sûrs et en constante évolution. Pour cela les Etats de l'UEMOA ont placé la question de la mobilisation des recettes fiscales au cœur du dispositif du Pacte de Convergence de Stabilité de Croissance et de Solidarité adopté en janvier 2015.

Il a été ainsi retenu, entre autres critères, que la pression fiscale devrait être au minimum 20% du PIB au lieu de 17% précédemment.

Cependant, certains handicaps persistent :

- Un secteur primaire dominant et peu fiscalisé,
- L'importance du secteur informel dans le système productif,
- Les exonérations fiscales ayant comme effet pervers la compétition fiscale entre les Etats,
- La faiblesse des moyens des administrations fiscales.

Aussi des pistes d'amélioration ont-elles été évoquées dans ce sens :

- 1) La simplification et l'accessibilité des législations fiscales nationales,
- 2) L'élargissement de la base fiscale et une répartition plus équitable du poids fiscal sur l'ensemble des secteurs,
- 3) La modernisation progressive des activités du secteur informel pour mieux appréhender sa contribution au PIB,
- 4) La mise à disposition des administrations fiscales des moyens adéquats pour améliorer leur productivité,
- 5) La bonne gouvernance à tous les échelons de la gestion des finances publique,
- 6) L'atténuation de la compétition fiscale entre les Etats
- 7) La lutte contre l'érosion de l'assiette fiscale.

Synthèse – Allocution de Mme FAL :

La mobilisation des ressources nationales fait partie des priorités des politiques de transformation du continent et en particulier des principes fondamentaux de gouvernance et de responsabilité des Etats.

L'Afrique connaît un tournant positif et est en marche vers sa transformation. Cependant elle doit encore faire face à de nombreux défis pour lesquels elle doit mobiliser un maximum de ressources.

L'Afrique doit compter sur ses propres moyens pour financer son développement.

La politique fiscale est le moyen le plus durable pour générer des recettes et réduire la dépendance aux aides extérieures. Néanmoins l'équation fiscale reste complexe dans le sens où elle doit générer des recettes mais également inciter les investissements et être équitable vis-à-vis des contribuables.

La BAD, partenaire de la plupart des Etats dans le processus de développement, a mis en place des mécanismes pour soutenir les Etats membres dans cette démarche, en matière :

- D'élargissement de l'assiette fiscale,
- De renforcement des capacités des Administrations,
- D'élaboration d'analyses et d'études pour la formulation de politiques pertinentes.

Au Maroc par exemple, en Tunisie et au Cap Vert, des prêts ont été octroyés pour la rationalisation des incitations fiscales. En effet, les avantages fiscaux doivent être focalisés sur les activités :

- Générant des emplois
- S'appuyant sur l'innovation technologique,
- Visant à améliorer le tissu productif local,
- Visant à améliorer la compétitivité des économies.

Mme FAL a salué, dans ce sens, l'expérience marocaine en matière de politique d'intégration du secteur informel et non pas de lutte contre l'informel, ce qui a permis un élargissement de la base des contribuables.

Il est nécessaire de doter nos Administrations des moyens pour atteindre leurs objectifs (*moyens financiers, institutionnels, de transparence et de normes et procédures de comportement*).

Mme FAL a également évoqué certaines études relatives au Royaume du Maroc, réalisées par la BAD. Par ex :

- Un diagnostic de croissance réalisé en collaboration avec le bureau du Chef du gouvernement,
- Une étude sur les politiques tarifaires en termes de douanes, qui suggère un intérêt certain pour le Maroc de s'orienter également, en termes d'échanges commerciaux, vers des pays plus lointains, notamment en Afrique de l'est.

XI- LES PANELS :

a) Panel 1

Titre	Impact des politiques fiscales sur le développement des entreprises
Modérateur	Abdou Soulay DIOP – Associé au cabinet MAZARS - Maroc
Intervenants	- Abdelkader BOUKHRISS, Président Commission fiscalité CGEM, Maroc - Pacome MONDON, Expert Fiscal, Président <i>Mondon Conseil International</i> - Mostapha AMANE, Directeur Régional des Impôts, Maroc - Bassirou Samba NIASSE, Directeur Général Adjoint des Impôts et des Domaines, Sénégal - Maitre Amadou Moustapha NDIAYE, Vice-Président du Conseil National du Patronat du Sénégal - Omer GNEBA, Conseiller Spécial du Directeur Général des Impôts de Côte d'Ivoire
Synthèse	Pendant cette session, des spécialistes gouvernementaux, des opérateurs du secteur privé et des chercheurs ont fait part de leur expérience en mettant l'accent sur des exemples où des politiques fiscales ont participé à favoriser la croissance. Les panelistes ont fait également état d'exemples où la forte pression fiscale a abouti à compromettre le développement économique, en affectant principalement la compétitivité des entreprises. Les intervenants ont fait des recommandations pertinentes en matière de politique économique avec une approche fiscale qui privilégie en même temps, la capacité des entreprises à créer des richesses et des emplois, et celle de l'Etat à pouvoir collecter un maximum de recettes.



b) Panel 2 :

Titre	Pression fiscale et développement du secteur informel
Modérateur	Mostapha MELLOUK
Intervenants	- Rajaa MEJJATI ALAMI, Economiste sociologue spécialiste de l'économie informelle - Zouheir CHORFI, Directeur Général de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects - Maroc - Colonel Major Issa COULIBALY, Directeur Général de Douanes - Côte d'Ivoire - Moctar Kettani DOUCOURE, Directeur Général Adjoint des Douanes - Sénégal - Mor Talla KANE, économiste-CNES, Expert spécialiste du secteur informel – Sénégal
Synthèse	Plusieurs économistes, acteurs économiques et chercheurs du champ social font un lien direct entre le niveau de pression fiscale et le développement du secteur informel. Le secteur informel a-t-il quelques aspects positifs ou doit-t-il être combattu à tout prix ? Les intervenants au cours de cette session, issus de la sphère gouvernementale et du secteur privé, ont apporté des réponses et éclaircissements sur les points suivants : • Le secteur informel est un espace d'apprentissage de l'activité économique • Il est une réponse au déficit de création d'emplois • C'est un réajustement naturel entre l'offre et le demande • Mais il représente une production nationale en dehors des réglementations • Admettre l'informel c'est encourager une normalisation de la contrebande



c) Panel 3:

Titre	Quelles stratégies pour optimiser la fiscalité nationale ?
Modérateur	Amadou Mahtar BA
Intervenants	- Mohamed KABBAJ, Président Club Marocain de la Fiscalité - Maroc - Dialigue BA, Conseiller du ministre de l'Economie et des Finances - Sénégal - Habasso Traoré, Chef de la division fiscalité locale - UEMOA - Mohamed Berrada, Economiste Ancien Ministre de l'Economie et des Finances - Maroc
Synthèse	Les besoins de financement des Etats sont de plus en plus nombreux du fait des demandes sociales et des obligations d'investissement de plus en plus pressantes. Dans un contexte marqué par la baisse de l'aide au développement en général et de la disparition des aides directes budgétaires, il est devenu crucial pour nos Etats de mobiliser les ressources intérieures. Dans ce contexte, le levier fiscal devient un outil stratégique. Cette session animée par des experts fiscalistes, des chefs d'entreprises et de hauts fonctionnaires a pu examiner les meilleures stratégies pour une fiscalité qui allie les besoins des Etats et l'impératif de ne pas pénaliser l'activité économique. Les sujets ci-après ont été abordés par les panelistes : • Equilibre entre pression fiscale et croissance • Renforcement des politiques publiques visant à régulariser l'activité économique informelle • Généralisation des systèmes d'information pour plus de transparence • Renforcement des moyens et des méthodes de contrôle • Pénalisation des infractions liées au commerce illicite et aux bandes organisées



d) Panel 4 :

Titre	Le commerce illicite et l'insécurité en Afrique
Modérateur	Amadou Mahtar BA
Intervenants	- Général Marc-FOUCAUD, ancien patron de l'Opération Serval au Mali - France - Alain JUILLET ancien Directeur du Renseignement à la DGSE et Président de l'Académie de l'Intelligence Economique - France - Abdou Khadre Dieylani NIANG, Directeur de la Réglementation et de la Coopération Internationale - Sénégal
Synthèse	Beaucoup de régions du continent sont confrontées à une montée de l'insécurité sans précédent. Les pays du Sahel, dans leur ensemble, font face au même défi. La situation est exacerbée par les groupes terroristes ou djihadistes, adeptes de la contrebande et de trafic en tout genre. Ces menaces fragilisent nos Etats et mettent en péril la cohésion nationale. Y a-t-il un lien entre commerce illicite, contrebande et l'insécurité grandissante ? Existe-t-il des moyens économiques, fiscaux de faire face voire prévenir ces situations menaçantes ? Dans ce panel, des acteurs de premier plan du domaine sécuritaire ont examiné ces questions et même offert des témoignages inédits issus de leurs propres expériences. De même, des responsables de l'administration des douanes de pays concernés par ce fléau ont apporté un point de vue technique sur la question et partagé leurs expériences du terrain.



XII- PRESENTATION DU LIVRE DU DR LAFFER :

Après l'intervention enrichissante du Dr Arthur B. LAFFER, une séance de présentation et de signature de la version française de son livre « MANUEL SUR LA TAXATION DU TABAC : THEORIE ET PRATIQUE » a été organisée le 23 novembre.



Dr LAFFER pendant la séance de dédicaces de son livre



Version française du livre du Dr LAFFER : « Manuel sur la taxation du tabac : Théorie et Pratique »

XIII- CEREMONIE DE CLOTURE :

Titre	Cérémonie de clôture
Modérateur	Mostapha MELLOUK
Intervenants	- Mohamed KABBAJ , Président Club Marocain de la Fiscalité - Maroc - Hervé GEINDRE , du Club Marocain de la Fiscalité - Maroc
Synthèse	Une synthèse des 4 panels de la conférence a été établie par le Club Marocain de la Fiscalité. Elle inclut une lecture des réflexions des intervenants ainsi que leurs propositions pour : • Améliorer les systèmes fiscaux nationaux, • Transformer les politiques fiscales en un levier de développement, • Réconcilier le contribuable avec l'Administrations fiscale, • Optimiser la pression fiscale afin de lutter contre l'informel, le commerce illicite et réduire le risque sécuritaire y afférant.



Cérémonie de clôture :
Synthèse des panels lue par Mr Hervé
GEINDRE du Club Marocain de la Fiscalité



Cérémonie de clôture :
Mr Mohamed KABBAJ, Président du Club
Marocain de la Fiscalité



Cérémonie de clôture :
Mr Mostapha MELLOUK, Président de
Casablanca Media Partners

ANNEXES

a) Liste intégrale des participants :

AUTORITES LOCALES, ADMINISTRATIONS PUBLIQUES, OFFICIELS, ...				
NOM	PRENOM	ORGANISME	FONCTION	PAYS
SAFIR	KHALID	Wilaya de la Région de Casablanca-Settat	Wali du Grand Casablanca	Maroc
FARAJ	OMAR	Direction Générale des impôts	Directeur Général	Maroc
CHORFI	ZOUHAIR	Administration des Douanes et Impôts Indirects	Directeur General	Maroc
BENSOUDA	NOUREDDINE	Trésorerie Général du Royaume	Trésorier Général du Royaume	Maroc
AMAN	MUSTAPHA	Direction Générale des Impôts	Directeur Régional des Impôts de Casablanca	Maroc
LAKHDAR	ABDELGHANI	Primature	Coordonnateur National du Programme et Conseiller Economique du Chef du Gouvernement	Maroc
ISSAMI	ABDERAFII	Primature	Chargé de mission à la Primature	Maroc
AMEJRAR		GENDARMERIE ROYALE	Gendarmerie Royale	Maroc
BENABDELLAH	OUADIA	Chambre des Représentants	Président du Groupe du Rassemblement National des Indépendants	Maroc
BOUFARIHA	HAMID	Direction Générale des Impôts		Maroc
BOUZIANE	NORIA	Direction Générale des Impôts		Maroc
CHAKIR	KHADIJA	Direction Générale des Impôts		Maroc
CHATER	ABDALLAH	Centre Régionale des Investissements	Directeur	Maroc
DAFRALLAH SEFRIQUI	MORCHID	Administration des Douanes et Impôts Indirects	Chef de Service de la Lutte Contre la Fraude et la Contrebande	Maroc
EL ADNANI	MOHAMED	Direction Générale des Impôts		Maroc
EL MERGAOUI	ABDERRAZAK	Administration des Douanes et Impôts Indirects	Sous Directeur Régional de Casa-Extérieur	Maroc
EL WAHBI	SIHAM	CRI Casablanca	Chargée d'affaires au département d'aide aux investisseurs	Maroc
HILAL	ABDERRAHIM.	Direction Générale des Impôts		Maroc
KHAIROUN	SAID	Chambre des Représentants	Président de la Commission Permanente des Finances et du Développement Economique	MAROC
LAHSINIA	MUSTAPHA	Direction Générale des Impôts		Maroc
MAFTAH	ABDELKRIM	Direction Générale des Impôts		Maroc
MISSOU	LOTFI	Trésorerie Général du Royaume		Maroc
MOUNFALOUTI	KHADIJA	Mairie de Casablanca		Maroc
MOUSSAOUI	MOSTAFA	Bank Al Maghrib	Administrateur	Maroc
MRABET	MOHAMED	Administration des Douanes et Impôts Indirects	Directeur Régional du port de Casablanca	Maroc
OBAID	ABDERRAHIM	Trésorerie Général du Royaume	Chef de la Division des Finances des Collectivités Territoriales et des Autres Organismes	Maroc
Ouyoussef	Lahoucine	Depf/Ministere De l'économie Et Des Finances	Chef de Division des Etudes et d'évaluation d'impacts de Politiques	Maroc
REDA	MOHAMED	Direction Générale des Impôts		Maroc
ZERROUKY	EL HOUSINE	Administration des Douanes et Impôts Indirects		Maroc

AUTRES PARTICIPANTS - MAROC

NOM	PRENOM	ORGANISME	FONCTION	PAYS
ABOULAHBAS	OMAR	Ambassade de Lybie	Attaché commercial	Maroc
AMADI	HICHAM	2WLS	Chairman & CEO	Maroc
ARFAOUI	YOUSSEF	Ambassade de Tunisie	Chargé d'Affaires	Maroc
BACHI	MERYEM			Maroc
BAKHDICH	ASMA			Maroc
BELMADANI	ABDELLATIF	Conseil du Développement et de la Solidarité		Maroc
BENABDALLAH	NAJIB	BMCE BANK	Programmes du développement à l'international	Maroc
BENDAHANE	ABDELLATIF	B.D Consulting For Africa	Directeur Général	Maroc
BENKIRANE	YOUSSEF	BMCE Bank		Maroc
BENZARTI	AHMED			Maroc
BENZYNE	MEHDI	Groupe AKWA	Directeur Général - Pôle Immobilier	Maroc
BERRADA	MOHAMED	LINKS	Président LINKS et ancien ministre de l'Economie et des Finances	Maroc
BOUKHRIS	ABDELKADER	CGEM Président Commission fiscalité	Président	Maroc
BOUMEHDI	KARIM	Immocor		Maroc
CHAOUKI	IBTISSAM			Maroc
CHORFI	LEILA	BMCE BANK	Commerce Extérieur	Maroc
CHRAIBI	MAHAT	Club Marocain de Fiscalité	Vice-présidente	Maroc
CHRIF ALAMI	KAMIL			Maroc
DE SURY	ARNAUD	Consulat de France	Consul Général	Maroc
DEMIRCI AHMED	BAHAR	PMI		Maroc
DIOP	ABDOU SOULAY	CABINET MAZARS - MAROC	ASSOCIE	Maroc
DRISSI	RACHID	DG GROUPE AKWA		Maroc
EDDAIRA	OTHMANE		Interprète	Maroc
EL AJI	HAMZA	Etudiant		Maroc
EL BOURY	MEHDI	PMI		Maroc
EL JAI	MUSTAPHA	BANQUE POPULAIRE	Directeur Private Banking	Maroc
EL KRIMI	MOHAMED	FBCG		Maroc
EL MAGUIRI	ISSAM	Club Marocain de Fiscalité	Tésorier	Maroc
EL MERGHADI	MOHAMED	Conseil de la Concurrence	Secrétaire Général	Maroc
EL MOUNJID	ABDELMALEK	PMI		Maroc
EL QUORTOBI	ABDELLATIF	Ordre des Experts Comptables	Président	Maroc
El Yacoubi	MAJID	DG GROUPE AKWA		Maroc
ELMISSOURI	ABDELADIM	ONDA		Maroc
ESSAOUABI	JAMAL	BAD		Maroc
EZZIDI	HANA	BMCE BANK	Fiscalité Groupe	Maroc
FAL	YACINE DIAMA	BAD	Représentante Résidente	Maroc
FATHALLAH	MOURAD	CFC Authority	Strategy	Maroc
FELLAY	ALEXANDRE	PMI		Maroc
FIKRAT	MOHAMMED	CGEM Commission Investissements, Compétitivité et Compensation Industrielle	Président	Maroc
FIZAZI	KHALID	FIZAZI & ASSOCIES - Audit et Conseil	Expert-Comptable	Maroc
GEINDRE	HERVE	Club Marocain de la Fiscalité		Maroc
HABIBI	KARIM	PMI		Maroc

HDID	MOHAMED	Saaidi & Hdid Consultants	Expert-Comptable	Maroc
IDRISSI	JAWAD	NECIM		Maroc
IRAQUI	YOUSSEF	DG GROUPE AKWA		Maroc
JALAL	NADIA	PMI		Maroc
KABBAJ	MOHAMED	Club Marocain de Fiscalité	Président	Maroc
KARKACHE	MOKHTAR	IFCAR SOLUTIONS		Maroc
LAGHITI	SOUMIA			Maroc
LAKHIRY	JALAL	Promoteur	Promoteur immobilier	Maroc
LAOUFIR	MOUNIA	BMCE CAPITAL		Maroc
MEJJATI ALAMI	RAJAA	Association Marocaine de Sciences Economiques	Socio-Economiste	Maroc
MELLOUK	RACHID		Promoteur immobilier	Maroc
MERGUI	RAFAEL	CDS		Maroc
MOUFARIH	AMINE		Interprète	Maroc
OUUGHIRI	NEZHA		Directrice Fiscale	Maroc
OUSSAMA	KHARCHAFI			Maroc
RADDADI	ABDELKRIM		Interprète	Maroc
RAGHNI	ABDELKRIM	Attijariwafa Bank	Directeur Général	Maroc
RQAIBI	SAID	Omnidata	Président Directeur Général	Maroc
SAHRAOUI	DIYAA	MCI Santé Animale		Maroc
SOUAD	LOTFI		Interprète	Maroc
SOULAMA	HELARY	Ambassade Burkina	Ambassadrice	Maroc
TAGHI	KARIM	CIMAF	Directeur Développement Afrique	Maroc
ZEMMAMA	MEHDI	AFRI PARTNERS	Directeur Business Development	Maroc
ZIADI	ADIL	Groupe AKWA	Directeur Général - Pôle Carburant	Maroc

PARTICIPANTS HORS MAROC

NOM	PRENOM	ORGANISME	FONCTION	PAYS
ABARCHI	FATI	Direction Générale des Impôts	Directrice Générale des Impôts	Niger
ARKHURST	FLORE HELENA	CGECI	Chef du Département Juridique et Fiscal	Côte d'Ivoire
BA	DIALIGUE	Ministère de l'Economie et des Finances	Fiscaliste, Conseiller Technique du Ministre de l'Économie et des Finances	Sénégal
BA	MAMADOU LAMINE	APIX	Directeur de l'Environnement des Affaires	Sénégal
GKATZELIS	VASSILIS	PMI	Directeur Général – Maroc	Maroc
BEN ABDALLAH	NADIM	PMI	Director Illicit Trade - EEMA	
BOUREIMA	ABDALLAH	UEMOA	Commissaire, chargé du Dpt des Politiques Economiques et de la Fiscalité Intérieure	Niger
BOUSSO	MAMADOU KHADIDIATOU			
CALON	PETER	PMI	Director Finance West Africa	
COULIBALY	ISSA	Direction Générale des Douanes	Directeur des Douanes (Colonel Major)	Côte d'Ivoire
COULIBALY	AMADOU	Direction Générale des Douanes	Directeur Réglt. Douanière (Colonel)	Côte d'Ivoire
COYNE	DECLAN	PMI	Director Fiscal Affairs PMI	

FALL KANE	Mamadou	Présidence de la République du Sénégal	Conseiller Économique et Financier du Président de la République du Sénégal	Sénégal
FOUCAUD	MARC	Armée Française	Général, ancien patron de l'Opération Serval au Mali	France
GNEBA	OMER	Direction Générale des Impôts	Conseiller Spécial du Directeur Général des Impôts	Côte d'Ivoire
GREWAL	HARJEET	PMI		
GROSBOIS	JEAN-MARIE	PMI		
IBRAHIMI	JALAL	PMI		
JUILLET	ALAIN	Académie de l'Intelligence Economique	Ancien Directeur du Renseignement à la DGSE et Président de l'Académie de l'Intelligence Economique	France
KAMAGATE	DAOUDA			Côte d'Ivoire
KANE	MOR TALLA	Confédération Nationale des Employeurs du Sénégal	Économiste-CNES, Expert spécialiste du secteur informel	Sénégal
KEHO	YAYA	Direction Générale des Douanes		Côte d'Ivoire
KETTANI DOUCOURE	MOCTAR	Direction Générale des Douanes	Directeur Général Adjoint des Douanes	Sénégal
LAFFER	ARTHUR BETZ		Economiste, Ancien Conseiller Economique de Ronald Reagan	USA
MONDON	PACOME	CGECI	Président Commission Juridique et Fiscale	Côte d'Ivoire
NDIAYE	AMADOU MOUSTAPHA	Conseil National du Patronat du Sénégal	Vice Président	Sénégal
NDIAYE	AMADOU ASSANE	Direction Générale des Impôts	Directeur des Grandes Entreprises	Niger
NIANG	ABDOU KHADRE DIEYLANI	Direction Générale des Douanes	Directeur de la réglementation et de la coopération internationale (DGD)	Sénégal
NIASSE	BASSIROU SAMBA	Direction Générale des Impôts et des Domaines	Directeur Général Adjoint des Impôts et des Domaines	Sénégal
PAPATHANASIOU	NIKOS	PMI	VP Fiscal & Regulatory Aff, Corp Aff PMI	
PIROLO	LUIZ	PMI		
RACHDI	BORHANN	PMI		
RAYAISSE SONGUIDA	VALENTIN MARIUS			Burkina Fas
TRAORE	HABASSO	UEMOA	Chef de la Division Fiscalité Locale	Burkina Faso
VAN GILS	PHILIPPE	PMI	General Manager West Africa	
VANGHETTI	LIVIO	PMI	VP Corporate Affairs - EEMA	
YAZBECK	ROMAN	PMI	Area VP Africa and Levant	

ORGANISATEURS

NOM	PRENOM	ORGANISME	FONCTION	PAYS
BA	AMADOU MAHTAR	All Africa Global Media	Président	Sénégal
BA	ISMAILA	All Africa Global Media		Sénégal
BENSLIMANE	ABLA	PMI		Maroc

EL HASSOUNI	MAJDOULINE	PMI		Maroc
GAMAL ELDIN	LANA	PMI		Egypte
GOLOKO	ALIOU	All Africa Global Media		Sénégal
IMAJADE	RACHID	Casablanca Media Partners	Inforgaphiste	Maroc
KADEHNE	VIMBAI	Integra Africa		Afrique du Sud
LAKHIRY	JAMAL	Casablanca Media Partners	Directeur Général	Maroc
LY	HAROUNA	PMI		
MELLOUK	MOSTAPHA	Casablanca Media Partners	Président	Maroc
OUAKRIM	BAHIJA	PMI		Maroc
QATINE	SAID	Casablanca Media Partners	Responsable Administratif et Financier	Maroc
SEMBENE	THIABA	PMI		Sénégal
TAGHI	MOHAMED KARIM	Casablanca Media Partners	Chef de Projets	Maroc
YOHANNES	MAKDA	All Africa Global Media		Ethiopie

JOURNALISTES

NOM	PRENOM	ORGANISME	FONCTION	PAYS
ABYAD	WAFAA	Dimabladna.ma	REDACTRICE EN CHEF	Maroc
ALAMI	YAHIA	Le360		Maroc
AMRARI	BOUCHAD	SNRT – Al Ouala		Maroc
AQERROUT	HAMID	MAP	DIRECTEUR POLE CASA	Maroc
DAHNOUAK	ABDELLAH	2M TV		Maroc
EDDAAL	OTHMANE	Aujourd’hui le Maroc Web TV		Maroc
EL ARIF	HASSAN	L’économiste		Maroc
EL MOUDEN	OUADIE	Finances News		Maroc
EL MOUTAWAKIL	KAWTAR	Luxe Radio		Maroc
ES-SIARI	SOUBHA	Finances News	REDACTRICE EN CHEF	Maroc
GHOUBI	ABDELAZIZ	L’économiste		Maroc
HALLAOUY	RACHID	Radio Mars		Maroc
HARI	TARIK	Les Inspirations Ecos		Maroc
HMAITY	ADIL	Afrimag		Maroc
ISMAILI	GHITA	Leseco.ma		Maroc
KEBIRI KETTANI	MOUNIA	L’observateur du Maroc et de l’Afrique		Maroc
KENFAOUI	ABDELOUAHED	Assabah		Maroc
LOUADI	LAILA	MAP		Maroc
LOUADI	ASMAA	La Nouvelle Tribune		Maroc
MBAYE	DAOUDA	Les Afriques	REDACTEUR EN CHEF	Maroc
MDOUARI	KAMIL	Les Inspirations Ecos		Maroc
MIQUIAS	MEHDI	MAP Photo		Maroc
NABIRHA	SALAHEDDINE	Radio Mars		Maroc
NDIAYE	ALIOU KANE	Nouvel Horizon	Journaliste	Sénégal
RABIH	HASNA	Med Radio		Maroc
RAFOUK	FATIMA	MAP		Maroc
REDOUANE	MOHAMED	MAP TV		Maroc
RHOUNAIM	KAMAL	Médi 1 TV		Maroc

TALI	KAWTAR	Aujourd'hui le Maroc		Maroc
TAOUZRI	WAFAA	Atlantic Radio		Maroc
ZIDI	BOUJEMAA	MAP TV		Maroc

b) Discours d'ouverture du Dr Arthur B. LAFFER (version révisée) :

Je pense que le thème de la rencontre d'aujourd'hui « Enjeux des politiques fiscales dans la transformation économique de l'Afrique à l'horizon 2025, » est formidable. Pour paraphraser le président John F. Kennedy : « Aucun pays ne peut jamais s'en sortir mieux en tirant un autre pays vers le bas et tous les pays s'en sortent mieux si l'un d'entre eux s'en sort mieux. » La phrase suivante du président Kennedy a été utilisée plus tard lors de la campagne électorale de Reagan de 1980 : « La marée qui monte élève tous les bateaux. » Une économie mondiale en pleine croissance est en effet le meilleur antidote à la pauvreté, au désespoir, à l'inégalité, ainsi qu'à de nombreux autres maux dont souffre la condition humaine.

Les gains résultant du commerce

Le libre-échange sans entrave entre les nombreux pays de ce monde est réellement une situation gagnante pour tous les pays. Chaque pays produit des biens moins chers que les autres pays, et ces derniers, à leur tour, produisent d'autres biens moins chers que d'autres pays encore. Il serait tout à fait insensé si tous les pays ne vendaient pas aux autres pays les biens qu'ils produisent à meilleur compte et s'ils n'achetaient pas à d'autres pays les biens que ces derniers produisent à meilleur compte qu'eux. C'est plus avantageux pour tout le monde. Les gains économiques réalisés par tous les pays sont appelés les gains ricardiens du commerce et de l'avantage comparatif.

Les rapports de professionnels sur l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne contiennent tous des prévisions sur le PIB, les prix, le commerce, les déficits budgétaires, etc., mais pas un seul n'explique en détail les dépenses publiques, les obstacles tarifaires et non tarifaires ou les impôts. La fiscalité et les dépenses sont exactement là où le bât blesse, là où les politiques ont réellement une incidence tant sur le pays que sur le monde. Mais en réalité, on ne peut jamais évaluer les perspectives d'un pays avant de voir comment ce pays traite ses contribuables, ses producteurs étrangers et ceux qui bénéficient directement des dépenses de l'Etat.

Secteurs publics, entreprises publiques et activités de réglementation

Pendant que je discute de manière explicite de fiscalité, de tarifs et de dépenses publiques, reconnaissez s'il vous plaît que mes remarques s'appliquent tout aussi bien aux entreprises publiques, aux entreprises détenues par l'Etat, aux secteurs hautement réglementés et autres activités économiques où l'intervention de l'Etat est déterminante. En Afrique, ces autres activités sont omniprésentes.

Le plus souvent, l'administration publique réglemente les importations et les exportations, contrôle la majeure partie, voire la totalité, du système éducatif, possède les autoroutes et les voies navigables intérieures, gère exclusivement le système de santé national et possède et exploite les compagnies de distribution d'eau et d'électricité, la poste, l'armée et la quasi-totalité du système de protection sociale du pays, etc. En fait, les pays africains font aujourd'hui

partie d'un mouvement de grande envergure vers un contrôle des moyens de production par l'Etat.

Mes commentaires visent à faire directement référence à l'ensemble de ces activités, ainsi qu'à la fiscalité, aux droits de douane et aux dépenses publiques.

La plupart des pays africains ne peuvent pas se permettre d'avoir des dépenses publiques aussi élevées que les pays développés. Les pays en développement ne devraient pas vouloir imiter les choix politiques des Etats-Unis, du Royaume-Uni et de la France. Ils doivent faire des choix politiques comme ceux faits par les pays dits aujourd'hui développés lorsqu'ils étaient en voie de développement. Au début des années 1900 (1910, 1912, etc.), lorsque les Etats-Unis augmentaient leur croissance plus rapidement que tout autre pays, les dépenses publiques représentaient 2% du PIB. Et 2% du PIB se rapproche de ce que devraient être les dépenses publiques de nombreux pays africains aujourd'hui.

Une série de théorèmes économiques est capitale pour comprendre la réforme fiscale ainsi que d'autres réformes publiques. Ces théorèmes sont essentiellement mathématiques, ils ne sont pas politiques au sens républicain ou démocrate, gauche ou droite, libéral ou conservateur, etc. Il s'agit littéralement de mathématiques.

L'économie est une question de mesures incitatives

Il existe deux types de mesures incitatives dans ce monde, des incitatifs positifs et des incitatifs négatifs. Si vous battez un chien, vous savez à quel endroit le chien ne sera pas. Le chien ne sera pas là où vous lui avez donné une raclée, mais vous ne saurez pas où le chien sera. Le chien s'éloignera de vous en courant aussi vite et aussi loin que possible, mais vous ne saurez pas dans quelle direction. Les incitations négatives disent aux gens ce qu'il ne faut pas faire.

En revanche, des incitations positives disent aux gens ce qu'il faut faire. En utilisant la même analogie du chien, si vous nourrissez un chien, vous savez exactement où sera le chien au moment de son repas, il sera exactement à l'endroit où vous lui avez donné à manger. Si les incitations négatives disent aux gens ce qu'il ne faut pas faire, les incitations positives disent aux gens ce qu'il faut faire. Les dépenses publiques et les subventions, par opposition aux impôts, disent aux gens ce qu'il faut faire. Donc, tout ce que vous devez savoir pour parvenir à la prospérité économique et la croissance est de vous souvenir des incitations négatives et des incitations positives. L'économie est avant tout une question d'incitatifs.

L'économie est une question d'incitatifs

La fiscalité, par exemple, est un incitatif négatif et comme d'autres incitatifs négatifs, elle dit aux gens ce qu'il ne faut pas faire : ne pas déclarer un revenu imposable. La fiscalité ne vous dit pas comment ne pas déclarer un revenu imposable. Une grande partie de l'ordre du jour principal de cette conférence est de savoir comment empêcher les gens et les entreprises de ne pas payer des impôts. Les contribuables potentiels peuvent frauder, contourner ou ne pas déclarer un revenu imposable. Chose courante dans les rencontres où l'administration publique est très présente, comme cette conférence, l'objectif est de savoir comment empêcher les gens d'échapper au percepteur. Pour moi, le but de cette conférence devrait être de revoir les codes des impôts inéquitables et injustes, de réduire la charge fiscale totale et de rendre les activités de l'Etat plus efficaces et plus axées sur des objectifs.

Augmenter les impôts réduit la production

Aujourd'hui, les gens qui roulent trop vite sur les autoroutes sont imposés, ceux qui achètent de l'alcool sont imposés et ceux qui fument sont imposés. Et pourquoi faisons-nous cela ? Pourquoi imposons-nous les chauffards ? Nous les taxons pour les empêcher d'accélérer. Pourquoi taxons-nous les cigarettes ? Pour amener les gens à arrêter de fumer. Pourquoi taxons-nous l'alcool ? Pour pousser les gens à arrêter de boire.

En pensant à l'imposition comme à un moyen de réduire une activité, posez-vous les questions suivantes : pourquoi imposons-nous alors ceux qui gagnent un revenu ? Pourquoi imposons-nous ceux qui emploient d'autres personnes ? Pourquoi imposons-nous ceux qui font des bénéfices ? La réponse est : nous n'imposons pas les salariés, les employeurs et les entreprises rentables pour les empêcher de gagner un revenu, nous ne les imposons pas pour les empêcher d'employer d'autres personnes et nous ne les imposons pas pour les empêcher de faire des bénéfices.

Nous imposons les salariés, les employeurs et les entreprises rentables parce que l'Etat a besoin de revenus pour fonctionner. Mais en raison du fait que le but de l'administration en imposant les salariés, les employeurs et les entreprises rentables est différent de la raison pour laquelle elle taxe les chauffards, les fumeurs et les buveurs d'alcool, il nous faut garder à l'esprit les effets négatifs d'un régime fiscal de l'Etat.

Nul ne peut oublier le fait que, lorsque l'Etat impose ceux qui gagnent un revenu, ces derniers réduiront le montant du revenu qu'ils gagnent et surtout le montant des revenus qu'ils déclarent. Lorsque l'Etat impose ceux qui emploient d'autres personnes, les employeurs réduisent le nombre de personnes qu'ils emploient. Lorsqu'il impose les entreprises qui font des bénéfices, ces entreprises vont essayer de réduire le montant des bénéfices qu'elles font ou qu'elles déclarent. Les incitatifs négatifs accompagnent tous les régimes fiscaux.

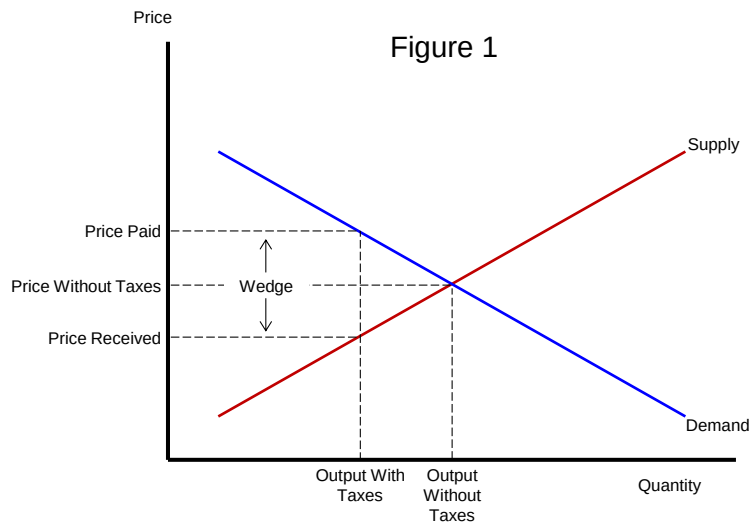
Le rôle d'un régime fiscal devrait être uniquement de recueillir suffisamment de recettes pour permettre à l'Etat d'accomplir les missions qui lui incombent. Si tous les impôts sont mauvais, certains sont pires que d'autres. Donc ce que vous voulez que fasse votre administration, c'est qu'elle collecte les impôts de la manière la moins préjudiciable possible, mais qu'elle soit tout de même capable de collecter la quantité requise de revenus pour lui permettre de fonctionner efficacement. En outre, en raison des conséquences néfastes des impôts, l'Etat devrait dépenser aussi peu que possible pour réaliser ses objectifs. La rationalisation des dépenses publiques est essentielle pour la prospérité économique.

Le principe n'est pas vraiment profond, mais il est l'essence même de l'économie. Si l'Etat impose ceux qui travaillent et subventionne ceux qui ne travaillent pas, ne soyez pas étonnés de trouver un grand nombre de personnes qui ne travaillent pas.

L'économie est, après tout, une question d'incitatifs. Les gens ne travaillent pas pour payer des impôts ; ils travaillent pour obtenir ce qu'ils peuvent après impôts. Ils n'économisent pas pour faire faillite. Ils épargnent pour augmenter leur richesse, et non pas pour la réduire. Par conséquent, le rendement après impôt de cette épargne est essentiel pour le montant épargné par les gens, tout comme le rendement après impôt du travail est essentiel à la quantité de travail qui sera fait. Et enfin, les entreprises ne localisent leurs installations de production pour une question de conscience sociale ; ils le font pour avoir un rendement après impôt suffisant pour inciter leurs actionnaires.

L'imposition réduit la demande et l'offre

Considérons la courbe de la demande d'un produit. En utilisant un graphique où le prix est sur l'axe vertical et la quantité sur l'axe horizontal, la courbe de la demande est à la baisse à partir du coin supérieur gauche au coin inférieur droit, et la courbe de l'offre est ascendante du coin inférieur gauche au coin supérieur droit. Les fournisseurs veulent fournir plus d'un produit à un prix supérieur. Les consommateurs veulent acheter moins d'un produit à un prix supérieur. Pour tout produit, il y a ce petit point magique où la courbe de la demande rejoint précisément la courbe de l'offre, qui définit « l'équilibre de Cournot (production-prix) » (Figure 1).



Maintenant, introduisez dans l'équation un impôt de l'Etat ; l'impôt de l'Etat crée un coin fiscal entre le prix payé par les consommateurs pour un produit et le prix obtenu par le fournisseur pour ce produit. Si nous pensons aux employeurs et aux employés, l'impôt créera un coin fiscal entre les salaires versés et les salaires reçus (Figure 1). Ce coin fiscal découragera aussi bien les fournisseurs que les demandeurs et réduira la quantité fournie et demandée sur le marché. Le coin fiscal augmentera le prix que le consommateur doit payer et baissera le prix obtenu par le fournisseur. C'est très simple.

Plus l'impôt est élevé, plus le gain en incitations à la production partit d'une baisse d'impôts donnée

Plus les taux d'imposition sont élevés, plus l'augmentation de l'incitation à travailler sera importante lorsque les taux d'imposition sont réduits. Lorsque John F. Kennedy a été élu président des Etats-Unis, le taux marginal le plus élevé de l'impôt sur le revenu était de 91% et le taux le plus bas de 20%. Le président Kennedy a donc réduit le taux le plus élevé de 91% à 70%, ce qui constituait une baisse de 21 points de pourcentage, soit une réduction de 23% du taux d'imposition ($21 \div 91$). Il a également réduit le taux d'imposition le plus bas de 20% à 14%, ce qui équivaut à une baisse de 6 points de pourcentage ou à une réduction de 30% du taux d'imposition ($6 \div 20$). Il a aussi réduit tous les autres taux d'imposition entre 20% et 91%, mais les taux les plus élevés et les plus bas suffisent pleinement à illustrer mon propos.

Au total, le président Kennedy a réduit le taux d'imposition le plus élevé de 23% et le taux d'imposition le plus bas de 30%. Mais rappelez-vous ce que je disais plus tôt, les gens ne travaillent pas pour payer des impôts. Ils travaillent pour obtenir ce qu'ils peuvent après impôt. Alors regardons ce qui se passe pour les incitatifs des salariés après impôt en examinant le changement des incitatifs au taux d'imposition le plus élevé et au taux d'imposition le plus bas.

Avant l'entrée en vigueur des baisses d'impôt de Kennedy, ceux qui gagnaient un revenu suffisant pour être imposés au taux supérieur de 91% devaient garder 9 cents après impôt pour chaque dollar supplémentaire qu'ils avaient gagné. Ces 9 cents par dollar de revenu était donc l'incitatif pour les gens travaillant dans cette tranche d'imposition. Pour la tranche la plus basse, ceux qui travaillaient devaient payer 20 cents d'impôts par dollar de revenu gagné et étaient donc autorisés à conserver 80 cents pour chaque dollar supplémentaire qu'ils avaient gagné. L'incitatif après impôts d'une personne dans cette tranche d'imposition était de 80 cents par dollar supplémentaire gagné.

Par conséquent, après les réductions d'impôt par Kennedy, ceux-là même qui travaillaient dans la tranche d'impôt sur le revenu le plus élevé ont été en mesure de garder 30 cents après impôt pour chaque dollar supplémentaire gagné au lieu des 9 cents qu'ils pouvaient garder après impôt avant la baisse d'impôt. L'augmentation des incitatifs de ces personnes est passée de 9 cents à 30 cents par dollar supplémentaire de revenu gagné, ce qui représente une augmentation de 233% des incitatifs à gagner un dollar supplémentaire en échange d'une réduction de 23% du taux statique d'imposition. Ce qui donne un rapport bénéfices-coût de 10:1.

Maintenant, prenez une personne dans la tranche d'imposition la plus faible. Avant la réduction d'impôt, pour chaque dollar supplémentaire gagné, une personne dans la tranche d'imposition la plus basse devait payer 20 cents d'impôts et était autorisée à conserver 80 cents. Après les réductions d'impôt de Kennedy, pour chaque dollar supplémentaire gagné, cette personne devait payer 14 cents d'impôts et était autorisée à conserver 86 cents. Cela représente une augmentation de $7\frac{1}{2}\%$ ($6 \div 80$) en incitatifs à gagner un dollar supplémentaire en échange d'une réduction de 30% du taux statique d'imposition. Ce qui donne un rapport bénéfices-coût de 1:4.

Quand vous examinez les taux d'imposition à partir d'une incitation à produire des perspectives de revenu, l'Etat devrait toujours plus réduire le taux d'imposition le plus élevé, parce que ce c'est là où vous avez la plus forte hausse en incitatifs après impôt à produire un revenu par dollar de manque statique de recettes. Rappelez-vous, l'Etat ne devrait pas imposer pour redistribuer le revenu, les impôts de l'Etat devraient uniquement être utilisés pour collecter les recettes, tout en nuisant le moins à l'économie, afin de financer les dépenses publiques.

Il faut beaucoup de temps pour créer de la prospérité et beaucoup de temps pour la détruire

Le point suivant sur le rôle joué par la politique fiscale concerne la dimension du temps et est également très clair : c'est aussi un théorème en économie et en fiscalité. Plus l'horizon de temps est long, plus l'incidence que la fiscalité aura sur le rendement et la production sera importante. Si une hausse d'impôts ne peut pas avoir un aussi grand effet sur les pertes de production à court terme, croyez-moi quand je dis que l'incidence négative des impôts sur le rendement sera beaucoup plus importante au fil du temps.

Si une usine est construite sur la base d'un taux d'imposition présumé de, disons, 9%, et que lorsqu'elle est à peine achevée, les autorités décident d'augmenter le taux d'imposition à 90%, que feront alors les propriétaires de l'usine ? Détruire l'usine ? Non bien sûr que non. Mais avec le temps, les choses s'usent, les propriétaires de l'usine ne les remplaceront pas. Il faut beaucoup de temps pour créer un stock de capital et il faut beaucoup de temps pour détruire un stock de capital. Et si vous ne me croyez pas, il suffit de voir la ville de Detroit, dans le Michigan, après que le gouverneur George Romney avait instauré l'impôt sur le revenu au début des années 1970. En 1950, Detroit avait une population de 1,85 million d'habitants et

on l'appelait le Paris de l'Amérique du Nord. Aujourd'hui, Detroit a une population inférieure à 700.000 habitants et est le drame de l'Amérique. Il faut beaucoup de temps pour créer un stock de capital et beaucoup de temps pour le détruire. Croyez-moi, la destruction de l'économie a lieu quand l'environnement fiscal est nocif. L'Afrique ne peut s'imposer en prospérité. Elle devrait opter pour des impôts trop bas plutôt que pour des impôts trop élevés.

Les impôts redistribuent la population, pas le revenu

Comme un théorème de l'économie, les impôts déterminent le lieu où se trouvent les gens. Si vous avez deux lieux, A et B, et que vous augmentez les impôts dans B et des impôts inférieurs dans A, les producteurs, les fabricants et la population déménageront de B à A. C'est aussi simple que 1, 2, 3 ou A, B, C. Comme dit Larry Gatlin, « Cela n'a rien de génial. »

Si nous examinons par exemple un échantillon des 50 Etats américains, il y a neuf Etats qui n'ont pas d'impôt sur le revenu fédéral. En comparant les résultats de ces neuf Etats aux neuf Etats qui ont les taux d'imposition sur le revenu fédéral les plus élevés, chaque année au cours du dernier demi-siècle, chaque année, les neuf Etats sans impôt sur le revenu fédéral ont affiché sans exception un rendement supérieur à celui des neuf Etats au taux d'imposition le plus élevé.

En outre, les rendements de chacun des 11 Etats américains qui ont introduit un impôt sur le revenu au cours des 60 dernières années, ont décliné sans exception par rapport au reste du pays en termes de population, d'emploi, de population active, de produit brut de l'Etat et même de recettes fiscales.

Les Etats-Unis ont aujourd'hui le taux d'imposition sur les sociétés le plus élevé du monde. Par conséquent, un certain nombre de sociétés quittent les Etats-Unis à cause de notre système de taxe punitif. En 1986, pour rendre les Etats-Unis plus attrayants pour la production et l'emploi, le président Reagan a réduit le taux d'imposition sur les sociétés le plus élevé d'Amérique de 46% à 34%. Cette réduction du taux d'imposition a fait des Etats-Unis le pays au taux d'imposition sur les sociétés le plus bas de l'OCDE. Aujourd'hui, les Etats-Unis sont le pays au taux d'imposition sur les sociétés le plus élevé de l'OCDE et sont en train de perdre des entreprises et des investissements. Rappelez-vous, le lieu est déterminé par les impôts.

L'incidence d'un impôt n'est pas le fardeau final de cet impôt

La personne imposée par l'Etat n'est pas toujours celle qui subit en réalité les dégâts de cet impôt. Si l'Etat impose une activité qui est mobile, cette activité quittera la juridiction fiscale, passera au noir ou transférera son revenu vers d'autres formes de revenus moins imposés. Les activités mobiles se déplacent rapidement et facilement et les laissés-pour-compte sont ceux qui ne peuvent pas se déplacer et qui ne peuvent pas aller à l'étranger. Les facteurs les moins mobiles sont toujours ceux qui restent subir les préjudices.

Lorsque la proposition 13 (une baisse de l'impôt sur la propriété) a été adoptée en Californie, les valeurs immobilières ont bénéficié de cette baisse d'impôt et ont donc augmenté de façon spectaculaire. Rappelez-vous, la propriété est le facteur le moins mobile et, par conséquent, c'est celle qui en a profité le plus. Le taux de chômage des travailleurs à revenu modeste a diminué et le revenu global a aussi considérablement augmenté. Les employeurs d'autres régions se sont également installés en Californie et ont créé des emplois pour les gens qui y étaient coincés. Les employeurs basés en Californie ont élargi leurs activités. Les bénéficiaires de la baisse de l'impôt sur la propriété n'étaient pas ceux qui payaient des impôts fonciers.

Veuillez vous rappeler, l'incidence d'un impôt est très différente de la charge fiscale, et celui qui paie l'impôt n'est pas forcément la personne qui est lésée par cet impôt.

Les baisses d'impôt pour les riches augmentent souvent les recettes, tandis que les augmentations des autres impôts augmentent les recettes

Le théorème suivant concerne l'imposition des riches. De nombreux économistes préconisent l'imposition des riches, en particulier l'économiste français Thomas Piketty dans son livre, *Le Capital au XXI^e siècle*. Il affirme que les gens riches ont beaucoup d'argent et doivent être imposés davantage. Mais la vérité est que les gens riches sont plus intelligents que les administrations ; ce sont aussi les riches qui bénéficient le plus des actions de l'Etat. En fait, l'Etat est le protecteur, le créateur et l'ami des riches.

Les riches sont fortement incités à garder leur argent. Ils sont intelligents et ils ont l'argent, ils peuvent engager des avocats, des comptables, des spécialistes du revenu différé, des membres du Congrès, des sénateurs. Quand vous voyez un groupe de personnes aux côtés du président Obama, ne croyez pas un seul instant que ces gens sont là pour essayer d'expliquer au président ce que c'est que d'être pauvre. Ce sont des gens qui veulent une faveur de l'administration. Ils changent de poste, allant de Goldman Sachs au Trésor, dans les deux sens, encore et encore, pour pouvoir faire les lois qu'ils peuvent utiliser pour en tirer profit le lendemain. Les riches peuvent acheter de l'influence. Ils n'ont pas seulement les moyens d'acheter de l'influence, mais ils ont aussi les moyens d'en exercer. Les riches peuvent changer le lieu de leur revenu, ils peuvent modifier le calendrier de leur revenu, ils peuvent modifier la composition de leur revenu, et ils peuvent choisir dans quel pays installer leurs usines.

En 2010 par exemple, Warren Buffett a affirmé qu'il avait gagné 40 millions de dollars et payé 7 millions de dollars d'impôts. Et pourtant, cette même année, sa fortune a augmenté de plus de 10 milliards de dollars et il a donné près de 2 milliards de dollars à la Fondation Bill et Melinda Gates et aux fondations de ses fils et de sa fille. Je calcule le revenu d'après ce que gagne une personne, d'après ce qu'elle dépense plus ce qu'elle donne, et d'après l'augmentation de sa richesse. Warren Buffet a gagné en 2010 plus de 12 milliards de dollars et payé 7 millions de dollars d'impôts. Les impôts qu'il a payés représentaient 6/100^e de 1% de son revenu. Il illustre parfaitement comment les riches ne paient pas d'impôts.

Les riches peuvent éviter de payer des impôts. Si l'Etat impose trop les gens riches, ils quitteront et ne paieront pas d'impôts. Le système fiscal optimal est celui où les contribuables reconnaissent leur obligation de payer des impôts et croient que le système fiscal est équitable. Les riches paieront alors volontiers des impôts. Les riches devraient être bien traités. Ce sont des clients.

L'Etat devrait être incité à bien se comporter

Comme les décideurs publics dépensent l'argent des autres, ils ne supportent pas les conséquences des mesures qu'ils prennent. En affaires, les décideurs assument les conséquences de leurs actes. Imaginez par exemple qu'il y ait deux sociétés, la société A et la société B, qui sont exactement les mêmes, sauf que les dirigeants et administrateurs de A touchent des salaires élevés, mais ne possèdent ni actions et n'ont pas d'options sur actions, et que les dirigeants et administrateurs de B sont mal payés, mais ont beaucoup d'actions et un grand nombre d'options sur actions. Dans quelle entreprise investiriez-vous plutôt ? Vous préférez bien entendu investir dans la société où les décideurs assument les conséquences de leurs actes. Les salariés de l'Etat, en particulier aux Etats-Unis, ne supportent pas les

conséquences de leurs actes. Mon point de vue ici est que, si vous voulez vraiment régler les problèmes liés à l'administration, mettez les politiciens dans une commission. Je ferai en sorte que la rémunération des politiciens soit exactement proportionnelle à la réussite de leurs politiques dans leur pays. Aux Etats-Unis, je donnerais à chaque membre du Congrès et sénateur un portefeuille de 5 millions de dollars, leur permettrais de conserver tous les gains en capital et ils seront tenus personnellement responsables de toute perte en capital. Croyez-moi quand je le vous dis, ils ne dépenseront pas l'argent comme ils le font maintenant.

Les dépenses de l'Etat sont constituées par les impôts

L'Etat a de nombreux rôles légitimes, mais il a aussi beaucoup de rôles illégitimes. Les dépenses publiques sont constituées par les impôts. La fée n'intervient plus au département américain du Trésor, l'administration ne crée pas de ressources, elle redistribue les ressources. Chaque fois qu'elle paie pour sortir quelqu'un du pétrin, elle met en même temps quelqu'un d'autre en difficulté. Mon collègue Milton Friedman disait toujours : « Rien n'est jamais gratuit. » Et il avait raison, il n'y a rien de gratuit. Si l'administration a une quelconque activité, cela signifie que quelqu'un d'autre n'exerce pas cette activité.

Maintenant, il est très difficile de comprendre les maths, mais je vais essayer d'expliquer ce concept intuitivement. Une bonne mesure économique peut être mise à l'échelle. Si une bonne mesure économique fonctionne bien dans une économie de 350 millions d'habitants, cela marche également dans une économie de la taille du Maroc avec 35 millions d'habitants. Une bonne mesure économique fonctionne aussi bien dans une économie de n'importe quelle taille. Elle fonctionne même tout aussi bien dans une économie à 2 personnes seulement. Dans une économie de 350 millions de personnes, il y a tellement de choses qui se passent que l'on ne peut pas comprendre les principes de l'économie de manière intuitive. Mais dans une économie de 2 personnes, une bonne mesure économique est intuitive.

Pour voir pourquoi les dépenses publiques sont constituées par les impôts, imaginez deux agriculteurs, l'agriculteur A et l'agriculteur B, où il n'y a personne d'autre, à part l'agriculteur A et l'agriculteur B. Si l'agriculteur B reçoit des allocations de chômage, qui pensez-vous paiera pour ces avantages ? L'agriculteur A. Les dépenses de l'Etat, comme les allocations chômage à l'agriculteur B, sont les impôts de l'agriculteur A. Les dépenses de l'Etat sont constituées par les impôts et elles peuvent être un suicide économique.

La redistribution réduit le revenu total

Chaque fois que l'Etat redistribue le revenu, il le prend à quelqu'un qui a plus et le donne à quelqu'un qui a moins. Voilà ce que la redistribution veut dire. Lorsque l'Etat prend à des gens qui ont plus, l'incitation de ces derniers à gagner un revenu se réduit et ils produiront moins. Et lorsque l'Etat donne cet argent à ceux qui ont moins, ces derniers ont une autre source de revenu autre que le travail et eux aussi produiront moins. La redistribution réduit l'incitation de chacun à travailler, la production sera moindre et il y aura donc moins de revenus.

La première partie du théorème de la redistribution est que chaque fois que le revenu est redistribué, le revenu total baisse. La deuxième partie du théorème est que plus le revenu redistribué est important, plus la perte de revenu total sera grande. Et la troisième partie du théorème est que si tous les revenus sont redistribués de façon égale, il n'y aura pas de revenu parce que personne ne sera incité à produire un revenu.

Si l'Etat redistribue totalement tous les revenus, il doit alors imposer tous ceux qui gagnent plus que la moyenne des salaires de 100% de l'excès et subventionner tous ceux qui gagnent

moins que le revenu moyen afin qu'ils aient le revenu moyen. Tout le monde obtient alors le même montant exact de revenu après impôt. Peu importe ce que l'on fait, on aura toujours le même revenu après impôt.

Que pensez-vous honnêtement qu'il adviendrait du revenu total si tous ceux qui ont travaillé, même beaucoup travaillé, ne peuvent recevoir que le revenu moyen et tous ceux qui ne travaillent pas ou ont très peu travaillé reçoivent également le revenu moyen ? La réponse : le revenu total de toute évidence atteindra très vite le niveau zéro. 100% de redistribution équivaut à un revenu nul/une production nulle. Pourquoi quiconque travaillerait-il si son salaire était inchangé ? L'économie n'est qu'une question d'incitatifs.

Les tarifs douaniers sont des impôts

Les droits de douane sont des impôts sur les produits commercialisés. Les gens travaillent, produisent et gagnent le revenu pour acheter des produits étrangers. Si l'Etat impose des produits étrangers, c'est qu'il réduit alors effectivement le revenu touché par les salariés grâce à leur travail. Pour tout revenu donné, les travailleurs qui préfèrent les produits fabriqués à l'étranger seront en mesure d'acheter moins que préalablement au tarif douanier. Les tarifs douaniers ne sont pas différents des autres impôts. Ils font perdre des emplois et réduisent la production, les revenus et l'emploi. De 1929 à 1931, les Etats-Unis avaient adopté la plus grande augmentation d'impôt sur les produits importés dans l'histoire des Etats-Unis, appelée la loi Smoot-Hawley sur les tarifs douaniers. C'était un impôt sur les produits importés qui a joué le rôle de catalyseur de la Grande dépression. Le volume des échanges des Etats-Unis est passé de 11,5 milliards à 3,9 milliards de dollars, soit une baisse de 66% en 3 ans et cela s'est par conséquent traduit par la Grande dépression.

Le président Herbert Hoover a ensuite décidé que l'administration avait besoin de plus d'argent et a relevé le taux d'impôt sur le revenu de 25% à 63% à partir de 1932. L'économie a reculé davantage et encore plus vite. Lorsque Roosevelt a remporté l'élection de 1932, il a également augmenté les impôts. Il a relevé le taux d'imposition le plus élevé à 91% et l'impôt sur les dons et les successions de 90%. Une loi a également été promulguée sur un impôt de 25% de retenue annuelle sur les bénéfices non distribués.

Si vous vous êtes déjà demandé pourquoi la Grande dépression a été la récession la plus profonde et la plus longue de l'histoire des Etats-Unis, vous le savez maintenant. Vous ne pouvez pas imposer une économie pour la prospérité. Cela ne marche tout simplement pas. Et dans le même sens, une personne pauvre ne peut pas se dépenser en richesse. Cela n'a aucun sens. Les pays doivent limiter les dépenses de l'Etat et ces limites doivent être raisonnables. Dans la plupart des pays d'Afrique, les dépenses publiques sont beaucoup, beaucoup, beaucoup trop élevées. Les dépenses publiques et la fiscalité sont en train de tuer la prospérité de l'Afrique.

L'administration devrait être limitée et les contribuables sont des clients

Etant donné que tous les impôts sont mauvais et que les dépenses, nous l'espérons, sont bonnes, l'administration devrait collecter des impôts, nous l'espérons, jusqu'à en arriver au point où, pour le dernier dollar d'impôt perçu, les dommages causés soient légèrement inférieurs aux avantages accomplis par le dernier dollar de l'argent dépensé par l'Etat. L'administration devrait ensuite cesser de taxer et de dépenser. Les bonnes administrations devraient veiller à ce que les dommages marginaux causés par les impôts soient légèrement inférieurs aux prestations effectuées par le dernier dollar dépensé. Telle est la limite naturelle de l'Etat. Mais allez dire cela à un politicien ou bureaucrate qui dépense l'argent des autres.

Il a toujours été vrai, mais souvent négligé, que les contribuables sont les clients de l'Etat. Avez-vous déjà entendu parler d'une entreprise qui n'aime pas ses clients, les invective, les traite mal et les appelle tricheurs, menteurs et contrevenants ? Bien sûr que non. Si une entreprise le faisait, elle n'aurait pas de clients bien longtemps. Les contribuables sont des clients et ils doivent être bien traités. Presque tout le monde comprend qu'il a l'obligation de payer des impôts. Ce que veulent les contribuables c'est s'assurer que le code des impôts soit juste, équitable et correct, et ils paieront alors honnêtement leurs impôts. Voilà pourquoi l'Etat devrait traiter les contribuables comme des clients. Bien les traiter, les inviter à dîner, les inviter à des spectacles, etc. Les contribuables devraient être appuyés parce que ce sont des gens merveilleux, ce sont eux qui fournissent les ressources à l'Etat pour faire les choses formidables qu'il fait, aussi traitez-les avec l'amour et le respect qu'ils méritent. Et quand vous regardez les contribuables, ne vous entêtez pas à vous concentrer sur les moyens de fermer les échappatoires et d'attraper les mauvais éléments, mais cherchez plutôt des moyens de les intégrer gentiment. Utilisez des incitatifs positifs, pas des incitatifs négatifs. Les contribuables sont la raison d'être d'un pays. Qui veut un pays plein de pauvres demandant la charité et dépourvu de contribuables ?

Les cinq piliers de la prospérité

Cinq politiques sont nécessaires à une économie prospère : 1.) Un pays doit avoir un impôt général forfaitaire à faible taux. Un faible taux est indispensable pour moins inciter les gens à éluder, frauder ou ne pas déclarer le revenu imposable ; une large assiette fiscale est nécessaire pour laisser aux contribuables le moins d'endroits où placer leur argent pour ne pas avoir à payer d'impôts. Avant tout, le *primum primum*, la condition *sine qua non* d'une bonne politique, est un impôt général forfaitaire à faible taux.

Et dans cet impôt général forfaitaire à faible taux, l'Etat ne devrait jamais inclure ce que nous appelons les dépenses fiscales (c'est-à-dire les incitatifs positifs) à l'intérieur d'un système négatif. Si un programme est assez bon pour mériter un allègement fiscal, c'est encore mieux de recevoir l'argent de manière transparente avec un chèque de l'administration. N'incluez pas les crédits d'impôt, les exonérations fiscales et les déductions fiscales dans les codes des impôts. Un pays a besoin d'un impôt général forfaitaire à faible taux sans exemptions, sans exclusions, sans déductions, sans crédits, sans rien.

2.) Les restrictions sur les dépenses, les dépenses de l'Etat sont les impôts. Lorsque l'Etat a terminé son travail, il doit arrêter de dépenser. Ne dépensez pas toutes ses recettes fiscales excédentaires. Baissez davantage les taux d'imposition.

3.) De l'argent sain—il n'y a rien qui peut mettre une économie à genoux plus rapidement que l'argent douteux. Lorsque Ronald Reagan a pris ses fonctions le 20 janvier 1981, le taux d'inflation aux Etats-Unis était à deux chiffres et le taux d'intérêt préférentiel était de 21,5%. Le pays avait alors une politique monétaire bancal. Aujourd'hui, les Etats-Unis ont aussi une politique monétaire douteuse.

Qui veut prêter de l'argent aujourd'hui avec des taux d'intérêt à zéro ? L'offre de ressources pour le marché du logement a disparu. Les fonds de logement se sont asséchés. Rappelez-vous que le marché du logement a une courbe de demande et une courbe d'offre. Personne ne veut prêter de l'argent pour 30 ans à 3% d'intérêt. C'est pourquoi nous avons le pire marché du logement depuis des générations. Les taux d'intérêt peuvent être trop élevés ou trop bas. Le marché devrait être autorisé à s'équilibrer au bon taux d'intérêt.

4.) Le libre-échange. Il y a certaines choses que l'Amérique fait mieux que les étrangers et il y a certaines choses que les étrangers font mieux que les Américains. Nous serions tous tout à fait insensés si nous ne vendions pas aux étrangers les produits que nous fabriquons mieux qu'eux en échange des produits qu'ils fabriquent mieux que nous. C'est une situation gagnant/gagnant. Le libre-échange est vraiment, vraiment important pour la prospérité d'un pays. C'est particulièrement valable en Afrique aujourd'hui. Débarrassez-vous de ces droits de douane et autres barrières non tarifaires. Faites-le. Créez un monde concurrentiel dominé par le libre échange.

5.) Une réglementation minimale. Tout le monde sait qu'il faut des règlements. Vous ne pouvez pas vous réveiller un jour le matin et rouler sur le côté gauche de la route, puis le jour suivant rouler sur le côté droit de la route. Mais nous voulons également être certains que la réglementation ne dépasse pas la finalité spécifique envisagée et ne nuise pas à l'économie en général.

Par exemple, dans mon pays, où les règlements nous échappent totalement, en quittant Nashville pour attraper mon vol à l'aéroport John F. Kennedy International de New York pour Casablanca, nous avons été retardés sur le tarmac pendant 5 heures, car l'un des phares du train d'atterrissage de l'avion s'est éteint et, en raison de contrats et de règlements, la compagnie aérienne avait besoin d'un sous-traitant pour réparer ces feux et puis de l'inspection de l'administration pour s'assurer que cela avait été fait correctement. Ce règlement trop étendu concernait tout simplement le changement d'une ampoule. Il s'agit là d'une réglementation excessive et ce n'est pas un cas isolé.

Résumé

Je m'essouffle chaque fois que je parle de Reagan ou de Thatcher. J'ai eu beaucoup de plaisir à travailler avec le président Ronald Reagan et le Premier ministre Margaret Thatcher. J'ai eu beaucoup de chance dans la vie.

En résumé, vous devez avoir cinq choses : un impôt général forfaitaire à faible taux, des restrictions sur les dépenses, de l'argent sain, un commerce libre et des réglementations commerciales minimales et l'Etat devrait se retirer et céder la place au secteur privé. Dans ce monde, la source de la prospérité dans toute économie est sa population et non son administration. Pour la source de la force, l'administration n'est pas la réponse, comme l'a dit le président Reagan, l'administration est le plus souvent le problème. Ce que nous devons faire si nous voulons avoir la prospérité c'est reconnaître les limites de l'administration et nous acquitter très bien de ce travail. Ensuite collectez vos recettes de la manière la moins préjudiciable.

Aujourd'hui, nous sommes au milieu d'une révolution politique et économique qui a gagné le monde entier. La fin des années 1970 était très semblable à aujourd'hui. J'étais beaucoup plus jeune à l'époque et je ne savais pas ce qui se passait, mais j'aimais bien. J'ai vu tout cela se produire auparavant et je tiens à vous dire que vous êtes en pleine révolution économique et que la prospérité s'infiltrera dans l'économie mondiale. Il est possible d'accomplir toutes choses dès le moment où vous vous fiez aux vôtres.